

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

DESCRIPTIF

En 1^{ère} : 4 heures d'enseignement hebdomadaire.
En Terminale : 6 heures d'enseignement hebdomadaire.

Comme les autres disciplines scientifiques, les sciences économiques et sociales impliquent la formulation d'hypothèses, la construction d'indicateurs de mesure pertinents et leur soumission à l'épreuve des faits. L'objet de l'enseignement des sciences économiques et sociales est le fruit des travaux scientifiques, transposés à l'apprentissage scolaire. Il doit aider les élèves à appréhender la réalité du monde qui les entoure en contribuant à la formation de leur esprit critique.

Cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Démarche de questionnement sur les thèmes suivants

1) En 1^{ère}

En Sciences économiques : le marché et son fonctionnement, le financement des agents économiques, l'organisation et la gouvernance des entreprises, le rôle de l'Etat.

En Sociologie et science politique : la socialisation des individus, les liens sociaux, la déviance, l'opinion publique, le vote, le rôle de l'Etat.

2) En Terminale

En sciences économiques : sources et défis de la croissance, fondements du commerce mondial et de l'internationalisation de la production, action publique pour l'environnement, la lutte contre le chômage, l'Europe.

En sociologie et science politique : une société de classes, la mobilité sociale, la justice sociale, l'engagement politique.

FINALITÉS - ÉVALUATIONS

Evaluations

1) Durant le temps scolaire L'élève sera évalué soit par des évaluations individuelles orales et/ou écrites, soit par des évaluations de groupes

2) Dans le cadre du Baccalauréat :

- Pour les élèves ne conservant pas cette spécialité en terminale, une évaluation de contrôle continu a lieu en fin d'année de 1^{ère}
- Pour les élèves faisant cette spécialité en 1^{ère} et terminale ils auront une épreuve écrite en Terminale

Finalités :

– Participer à la formation intellectuelle des élèves en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique.

– Préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur. Il existe en effet un vaste éventail de cursus pour lesquels la maîtrise de connaissances en sciences économiques et sociales constitue un atout indiscutable.

– Contribuer à la formation civique des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.